

# PLAN LIBRE

**Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées**

Ariège  
Aveyron  
Gers  
Haute-Garonne  
Hautes-Pyrénées  
Lot  
Tarn  
Tarn-et-Garonne

## 073

**Été 2009**

**Appel à projets**

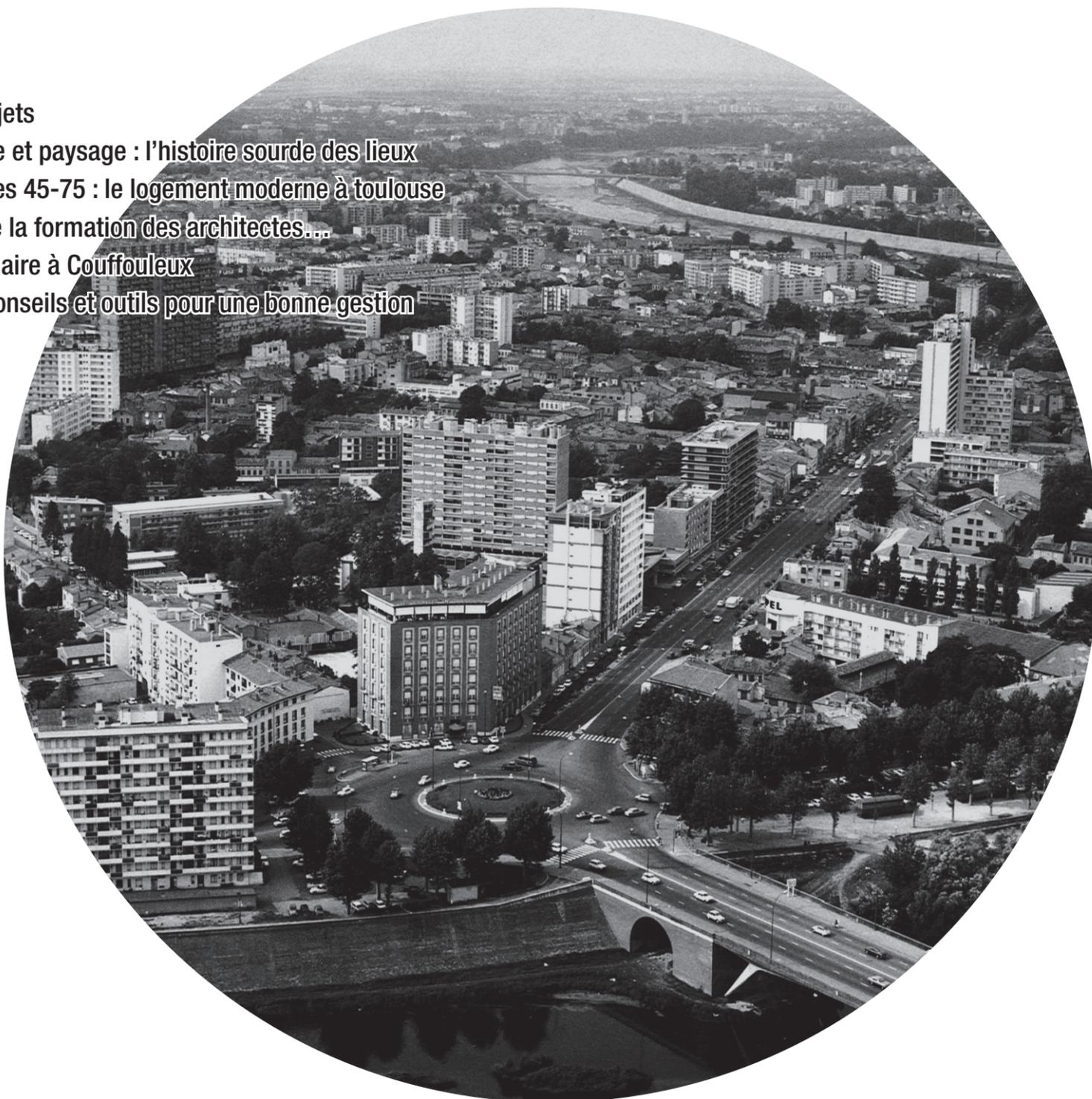
**Architecture et paysage : l'histoire sourde des lieux**

**Architectures 45-75 : le logement moderne à toulouse**

**À propos de la formation des architectes...**

**Groupe scolaire à Couffouleux**

**Quelques conseils et outils pour une bonne gestion**



**2,00 euros**

# ÉDITORIAL

Daniel Estevez

La crise économique actuelle fait déjà quelque peu sentir son onde de choc dans le système de production de l'architecture de notre région. Baisse des commandes ou report d'opérations, le milieu de l'architecture connaît partout certaines difficultés qui, si elles demeurent pour l'instant relativement circonscrites n'en font pas moins peser de lourdes menaces sur l'avenir. Les jeunes architectes fraîchement diplômés mesurent concrètement eux aussi ces revers de conjoncture et leurs stages de formation pour l'Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre seront cette année plus difficiles à pourvoir malgré l'implication de tous les cabinets d'architecture qui jouent très loyalement le jeu de l'accueil de ces nouveaux venus dans la profession.

Mais on sait parfaitement que les crises sont également des moments charnières dans l'histoire. Cela signifie simplement que toute crise correspond à une situation où les principes sur lesquels repose une activité sont remis en cause et où des principes autres, renouvelés, sont recherchés. Telle est la définition même du terme : « crise : Situation de trouble profond dans laquelle se trouve la société ou un groupe social et laissant craindre ou espérer un changement profond. »

De nouvelles pratiques individuelles sont donc recherchées, on s'intéresse par exemple davantage à la formation professionnelle : une phase de baisse d'activité ne constitue-t-elle pas une période idoine pour s'ouvrir des possibilités, compléter sa formation, investir dans la connaissance et élargir ses propres compétences ?

Cependant, au delà des comportements individuels plus ou moins anecdotiques, de nouvelles voix se font entendre dans l'espace public. On pourra, pour s'en convaincre, lire valablement sur ce thème de la crise actuelle et de ses conséquences la dernière livraison de la Revue des Livres

(n°12, <http://revuedeslivres.net/>). Remettant en cause les certitudes passées et insistant sur l'importance des dimensions collectives de nos existences, d'autres discours parviennent à être aujourd'hui plus audibles, mieux écoutés. Les philosophies politiques ultra-individualistes perdent de leur influence. Qui trouverait-on en effet pour soutenir encore aujourd'hui ces propos iconoclastes de M. Thatcher : «And, you know, there's no such thing as society. There are individual men and women» («Il n'y a pas de société, Il n'y a que des hommes et des femmes»).

Le temps des pensées critiques et constructives, des pensées productives, semble au contraire renaître. Une certaine dynamique intellectuelle apparaît, dont on peut espérer qu'elle n'épargnera pas non plus l'architecture. Le travail récent de l'équipe AUC Djamel Klouche pour l'observatoire du grand Paris semble témoigner en France d'une telle dynamique créative et exploratoire : attitude modeste, regard actif, hybridation des approches et «planification discrète».

La crise peut-elle être ce moment d'acuité particulière où nous puisons une énergie nouvelle pour sortir des contradictions des temps anciens ? Si l'on observe la productivité architecturale et l'incroyable transformation du territoire français et régional qu'a constitué dans notre histoire la période des trente glorieuses, on serait tenté de le penser. Entre deux crises historiques, le travail de reconstruction urbaine fut d'une densité inouïe y compris dans notre région. Le cahier central de ce numéro de Plan Libre revient sur ces années de production intense d'une architecture de logement. En écho à l'exposition architectures 45-75 qui se déroulera tout l'été à l'école des Beaux-arts, Bernard Catllar et Jean-Manuel Puig livrent un travail très documenté sur cette architecture marquée de modernité et finalement assez peu considérée par le grand public mais aussi par de nombreux professionnels.

Ce travail nous donnera à réfléchir. Comment produire une architecture de qualité pour une population importante avec peu de moyen et en peu de temps ? C'est souvent à cette équation que nos aînés ont eu à répondre. Ils ont souvent su s'appuyer sur une certaine rationalité de méthode et simplicité d'écriture que les modernes avaient théorisée au début du siècle.

La pertinence de ce questionnement est en réalité parfaitement contemporaine. On pourra en juger par les propos que tiennent par exemple les jeunes architectes comme ceux de l'estonienne Siiri Vallner du groupe Kavakava qui sont rapportés dans le dernier numéro de A10 (<http://www.a10.eu/>) :

«Je voudrais que l'architecture devienne plus simple - quelque chose de facile à construire et qui possède aussi une apparence simple. Au moins en Estonie, il devrait en être ainsi du fait de nos ressources limitées. Sur un plan théorique, notre agence a très tôt fait ce choix, mais nous manquions encore de courage et d'habileté».

L'heure est peut-être à nouveau au courage, à l'habileté et aux questionnements des certitudes admises. Quelque chose comme une méthode du doute.

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

## Adhésion / Abonnement / Commande

### ○ Bulletin d'adhésion 2009

Professionnels : 40 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

### ○ Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

### ○ Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide. Architecture, photographie



Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture. Année 2007



Plan Libre. Recueil articles cahier central 2002-2006

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Société .....

Adresse .....

Tél. .... E-mail .....

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr)

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

**Edition**  
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées  
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse  
tél. 05 61 53 19 89 / [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr)  
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

**Directeur de la publication**  
Pierre Duffau.

**Rédacteur en chef**  
Jean-Manuel Puig.

**Bureau de rédaction**  
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

**Comité de rédaction**  
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue, Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

**Coordination**  
Aurélié Bayol.

**Informations Cahiers de l'Ordre**  
Martine Aires.

**Ont participé à ce numéro**  
Bernard Catllar, Christophe Cousy, Daniel Estevez, Pierre-Louis Faloci, Pierre-Etienne Faure, Philippe Moreau, Jean-Manuel Puig, Reine Sagne.

**Graphisme**  
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

**Impression**  
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : ARES Midi-Pyrénées, Baxi France, NPN, Pilkington, Placoplatre, Rehau, SFS, Technal, VM Zinc.



# ACTIVITÉS

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

## Exposition

Architectures 45-75 le logement moderne à toulouse

Du 10.07 au 06.09.2009 / Ecole des beaux-arts de Toulouse  
Du 25.09 au 28.11.2009 / Galerie du CMAV

Par cette exposition, la Maison de l'Architecture poursuit son engagement de diffusion et de promotion de la qualité architecturale. En choisissant de mettre en avant le logement moderne à Toulouse des années 45-75, elle participe à la réflexion sur le logement, l'architecture et la ville et « construit des passerelles » pour affirmer notre culture.

À Toulouse, l'architecture moderne des années 50 s'inscrit dans la continuité de la période de l'entre-deux-guerres où furent réalisées de grandes oeuvres adoptant les principes de rupture caractéristiques de l'architecture d'avant-garde des années 20. La pertinence du propos architectural et urbain, la force de l'expression et le caractère contemporain de la sélection des projets présentés, donnent à l'exposition une intensité singulière. Les photographies extraites du fonds d'archives de Jean Dieuzaide, grand témoin de cette époque, révèlent toutes les qualités de cette architecture.

Ecole des beaux arts, 5 quai de la Daurade – Toulouse, entrée libre du mardi au dimanche de 15h à 20h

## Site internet

[www.archicontemporaine.org](http://www.archicontemporaine.org)  
Panorama d'architecture contemporaine  
Le 28 janvier 2009

Présenté par le Réseau des Maisons de l'Architecture, ce site internet répond à la nécessité de communiquer l'architecture au plus grand nombre. Il a pour objectif de promouvoir la qualité architecturale et permet d'explorer l'architecture contemporaine à travers la découverte d'une base de données d'images de projets réalisés partout en France.

Alimentée par les architectes eux-mêmes, elle permet à la profession de publier en direct ses réalisations, et à tous les publics d'avoir une vision concrète de la production architecturale contemporaine sur tout le territoire

Soumettez vos réalisations à l'aide du formulaire qui vous est proposé sur le site, les fiches remplies seront traitées par les maisons de l'architecture qui les mettront en ligne après validation.

## Appel à projets

A l'occasion du Salon Maison Bois, Energies Renouvelables & Eco-Matériaux, du 23 au 26 octobre 2009, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées présentent une exposition de projets de maisons individuelles réalisées (habitat et ses annexes, projet à ossature bois, maison bioclimatique, maison passive, bâtiment écologique).

Merci de nous faire parvenir ces projets susceptibles d'être exposés avec votre accord avant le 28 juillet 2009.

Par projet proposé : une à deux photos, plan, détail du plan ou détail constructif.

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées / mail : [ma-mp@wanadoo.fr](mailto:ma-mp@wanadoo.fr) - tél. 05 61 53 19 89

# AGENDA

## Parcours

Veilleurs du monde 3  
Parcours d'art contemporain en vallée du Lot  
Jusqu'au 13.09.09 – Maisons des arts Georges Pompidou, Cajarc

Marion Laval-Jeantet & Benoît Mangin, Art Orienté objet / Amy Balkin / Gilles Bruni / Seamus Farrell / Romain Pellas / Akira Sunrise

Ce territoire reçoit avec bonheur les aventures artistiques depuis des millénaires et accueille durant tout l'été une proposition collective qui engage la réflexion sur l'environnement et le paysage, perçu non plus comme lieu de contemplation mais objet de discussion, de stratégies, d'action.

Organisation : La Maison des Arts Georges Pompidou, centre d'art contemporain, et les Maisons Daura, résidences internationales d'artistes Région Midi-Pyrénées - [www.magp.fr](http://www.magp.fr)

## Rencontre

« Ville et Université »  
Rencontre nationale des professionnels de l'urbanisme  
14<sup>e</sup> Université d'été  
Les 2., 3. et 4.09.2009 – Campus de Talence – Pessac – Gradignan

Le thème de la rencontre, « Ville et université », prend acte de la place que tient la communauté universitaire, étudiants et personnels réunis, dans nos métropoles, quantitativement (10 % de la population ou plus) et surtout qualitativement. Cette quatorzième université d'été s'inscrit aussi dans la recherche des effets territoriaux de la « société de la connaissance » qu'entre toutes nos institutions, l'Université entend porter avec le plus d'énergie, avec les collectivités territoriales et l'État.

Organisation : Conseil Français des Urbanistes : tél. 05 61 21 78 07 – [www.cfdu.org](http://www.cfdu.org) et Association des professionnels de l'urbanisme en Aquitaine et Poitou-Charentes (APUA) tél. 05 56 99 86 31 – [www.aurba.org](http://www.aurba.org)

## Salon

Habitez et rénovez au naturel  
Salon Maison Bois, Energies Renouvelables & Eco-Matériaux  
du 23 au 26.10.2009 - Parc des Expositions, Toulouse.

En mettant en avant la nouveauté et l'innovation, le salon propose 4 jours dédiés aux rencontres et aux contacts entre les professionnels et le public, des offres concrètes et des solutions qui permettent à chacun d'étudier son projet en alliant confort, protection environnementale, bien-être et économies d'énergie. Expositions, conférences, ateliers.

Programme sur [www.maison-bois-energies.com](http://www.maison-bois-energies.com) - Organisation : Luna Evenements : 05 61 62 60 85



# PIERRE-LOUIS FALOCI ARCHITECTURE ET PAYSAGE : L'HISTOIRE SOURDE DES LIEUX

Mes préoccupations d'enseignant et d'architecte m'ont conduit depuis très longtemps à m'interroger sur la question de l'architecture et du paysage, et à les considérer comme un tout. L'architecture et le paysage, le monde du construit et le monde du vivant, ne peuvent aller l'un sans l'autre. Très vite, cela m'a conduit à ne pas considérer l'architecture comme un objet solitaire.

[...]

J'ai beaucoup réfléchi à la question de l'image, de la représentation, de la perspective. Je suis un fou de cinéma, de photographie.

Le cinéma est un monde qui nous aide à construire une pensée sur l'architecture, le paysage et sur leurs relations.

Dans le «Mépris», Godard révèle finalement la force des dispositifs optiques de l'architecture de la Maison Malaparte : l'emmarchement, le podium visuel sur le grand paysage, le cadrage du paysage depuis l'intérieur... Ce sont des images sans effets spéciaux, d'un réalisme visuel fascinant, sans falsification, qui nous montre finalement l'architecture.

Antonioni est un maître absolu, je peux en parler des heures, c'est le roi du déplacement optique à hauteur d'œil.

Le cinéma est un apport considérable pour penser notre façon d'appréhender l'architecture. Un projet d'architecture n'est jamais composé de manière autonome, puisqu'il est composé par une paroi transparente sur quelque chose d'autre, quelque chose d'immédiat ou de très lointain. Il s'agit d'essayer de composer avec le lieu.

Quand un architecte travaille, il commence par faire un croquis, une petite perspective, puis une coupe, etc., mais ce qu'il fait, c'est un déplacement rêvé autour et dans ce qu'il dessine ; ce déplacement rêvé, on l'a chez ces cinéastes.

[...]

Le Nôtre est l'inventeur de la perspective dans le grand système paysager, c'est un moderne, c'est un metteur en scène du paysage sur le plan optique.

Vaux-le-Vicomte, c'est le vrai chef-d'œuvre de Le Nôtre, notamment par son échelle. C'est une symétrie construite sur de l'asymétrie. En fait, rien n'est symétrique puisque que le tracé s'insère dans une topographie totalement contradictoire avec la problématique de la symétrie.

C'est une architecture, c'est une transformation, une constitution, une mise en scène d'un paysage entre naturel et artificiel. C'est l'organisation d'un système visuel.

L'optique, de manière générale, et Le Nôtre en particulier, n'ont pas cessé de m'obséder.

L'horizon qui touche le sol, c'est un thème qui revient régulièrement dans mon travail.

La perspective, celle qu'utilise le cinéma ou la photographie reste aujourd'hui un outil considérable de construction.

[...]

Le lieu est un sujet magnifique ; même dans les lieux très « compliqués », il y a des pistes de travail. La connaissance de l'histoire de son sol, de sa transformation, la connaissance du monde vivant sont des outils formidables pour faire du projet.

Il faut faire une observation critique de l'état du lieu, une observation de son histoire, une observation de sa géographie et de sa géologie. Même s'il n'y a pas de trace construite, il y a une géologie : si vous savez que vous allez rencontrer une roche, vous n'avez pas besoin de soutènement, vous allez mettre la roche en scène. Si vous êtes sur un terrain friable, il faudra le tenir. Il y a aujourd'hui des outils de connaissance divers, qui font qu'un lieu n'est jamais inintéressant. La maquette avec courbes de niveau reste pour moi un outil considérable pour le projet. Faire les courbes de niveau, comprendre la topographie du lieu, c'est déjà commencer le projet ; observer les masses végétales existantes c'est déjà faire le projet, je pourrai continuer indéfiniment...

[...]

Beaucoup d'architectes disent qu'ils partent de l'intérieur pour faire le projet. D'autres se lèvent tous les matins en se demandant quel est le truc qui va leur permettre de se distinguer, comme une agence de pub...

Moi, je pense que le «dehors», l'extérieur du projet, est toujours extrêmement complexe et que le travail du projet consiste à faire entrer le dehors, à le clarifier, tout en répondant à la fonction attendue. Je ne me suis jamais senti obligé de rajouter de la complexité à ce qui est déjà considérablement complexe, c'est-à-dire ce qui entoure le projet par lequel on intervient sur un site.

Une culture du regard, un regard social, le regard de toutes les disciplines parallèles, doit nous permettre de comprendre cette complexité, pour parvenir à la «calmer». J'en suis persuadé.

Je considère que l'environnement mental et l'environnement physique, qui sont extrêmement complexes, doivent devenir des éléments de composition du projet, que le calme intérieur va mettre en scène cette complexité et l'organiser. C'est une intention.

Comme beaucoup des projets sur lesquels je travaille sont des bâtiments publics, l'idée de «pacification» est pour moi indiscutable. Je suis pour faire des bâtiments où les conditions de travail sont bonnes, où on est au calme, où on est heureux...

Mais je ne suis pas contre les plasticiens magnifiques et héroïques, parfois je suis même impressionné... Il y a des architectes qui n'ont rien à voir avec ce que je viens de dire qui me passionnent absolument...

[...]

On est sur l'emplacement d'une fortification de Vauban, sur un espace vert délaissé, à proximité de deux constructions classiques de années 70, posées là, sans réflexion.

C'est un lieu dont l'histoire sourde est sublime. La ville a été occupée plusieurs fois, les fortifications ont plusieurs fois, détruites, reprises. Il y a sous ce sol des milliers de traces.

On a observé, les traces de la fortification de Vauban, des interventions en brique sur les fortifications... On a regardé l'évolution du lieu, on a cartographié, et on a découvert une courtine espagnole, enterrée...

On a décidé de composer avec l'histoire sourde du lieu, avec cette courtine, pour qu'elle devienne un élément de composition, un élément de liaison avec l'espace public, avec ces bâtiments déjà là. On a placé le Palais de Justice en équerre, comme un dispositif qui permet de mettre en place un parc sur les fortifications d'un côté, une place quadrillée de l'autre, et on l'a surélevé pour laisser passer sous lui la courtine, qui devient l'entrée principale du parc depuis la place.

La salle des pas perdus, transparente, surélevée, se trouve en partition entre un parvis qui prolonge la place et le parc ouvert en belvédère sur le paysage. Elle se trouve dans le prolongement urbain, c'est presque une loge urbaine et en même temps elle offre une vision paysage profond.

Ce bâtiment est donc un barrage optique, puis un cadrage sur le paysage, qui crée en même temps une traversée pour entrer dans le système du parc.

Le dispositif du bâtiment est de l'ordre d'une composition par le sol, d'un complément optique qui agit sur la répartition de l'espace urbain.

[...]

Le camp du Struthof, en Alsace est un des 14 camps d'extermination nazi, un camp pratiquement oublié en France.

Il n'y avait rien. On a créé un lieu d'accueil avec une explication sur les camps, un hommage à la Shoah, etc. On a développé l'idée qu'en arrivant là, on a enfin une explication...

Ensuite, on va voir l'essentiel, non pas le nouveau bâtiment, mais les traces du camp, où il y a une très grande émotion.

On a souhaité clarifier, comprendre le lieu. Le projet est très simple : une lame, comme souvent dans nos projets, qui compartimente le parking et l'allée qui monte au camp. C'est l'idée fondatrice, on construit un mur, le parking profite du grand paysage sur la vallée, on contourne ce mur, on monte vers une crête —comme chez Le Nôtre — d'où on découvre le portail du camp, le sujet.

On a réglé tout cela en maquette, coupe, masse végétale pour que jamais le bâtiment ne l'emporte sur le camp.

[...]

Il n'y a pas de hasard, je travaille toujours sur des projets où il y a mémoire, histoire, paysage, architecture, modernité, où s'incarne cette notion de sédiment...

Je ne peux pas admettre que l'on puisse parachuter un objet sans composer avec le reste.

Sauf si on s'appelle Rem Koolhaas, qui pose à Porto cette espèce de boîte, là où il n'y a rien... Il y a de très grands architectes, capables, plastiquement, de poser un objet sans composer avec le reste, de poser des bâtiments suffisamment forts pour exister par eux-mêmes... Mais quand d'autres essaient de les imiter, c'est pathétique et c'est une catastrophe. C'est ce que j'appelle le néo-plasticisme ou le néo-formalisme. Il ne faut pas confondre culture et publicité.

[...]

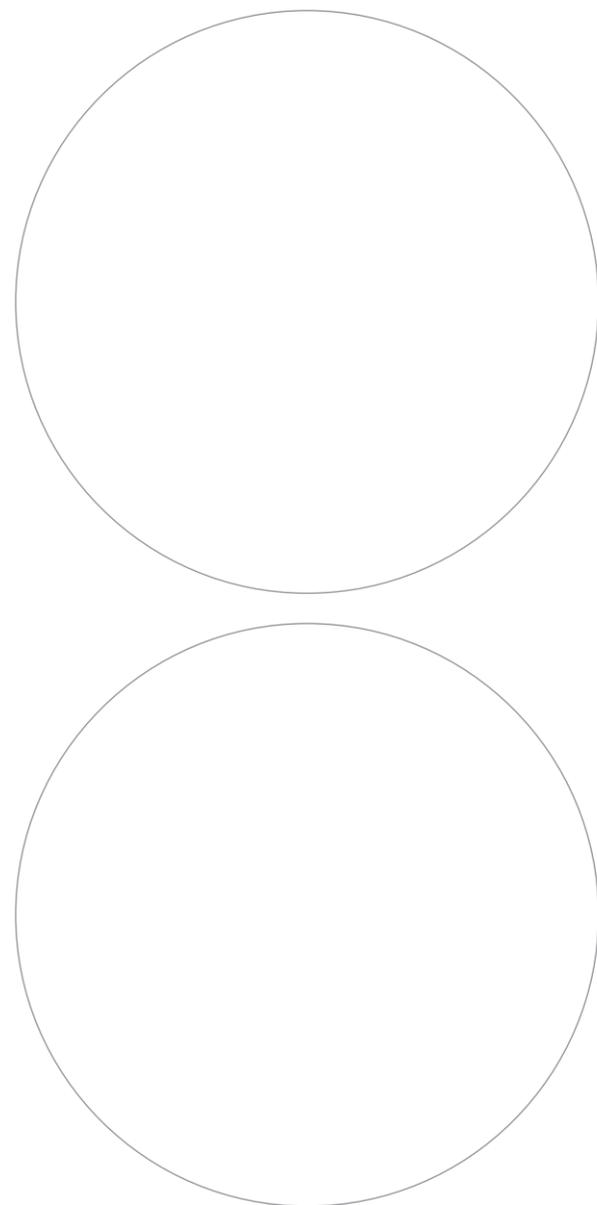
Je pense qu'il y a une piste d'exploration architecturale et formelle exceptionnelle dans les contextes contemporains de menace et de contrainte.

Construire dans une zone inondable, par exemple, conduit à faire des

choix qui vont modifier notre façon de voir l'architecture. Je pense vraiment que nous sommes dans un monde qui va changer et que toutes ces contraintes deviennent des sources d'inventions formidables. Il y a toujours des moments où la mise en intelligence des contraintes et des modes de productions transforme l'architecture.

Construire l'architecture de demain, dans ce contexte de menace, de bruit, de pollution, c'est ce qu'il y a de plus intéressant.

**Extraits de la conférence donnée le 21 avril 2009.  
Transcription et sélection : Pierre-Etienne Faure**



L'exposition «Pierre-Louis Faloci : du paysage au musée» est présentée au CMAV jusqu'au 31 juillet.



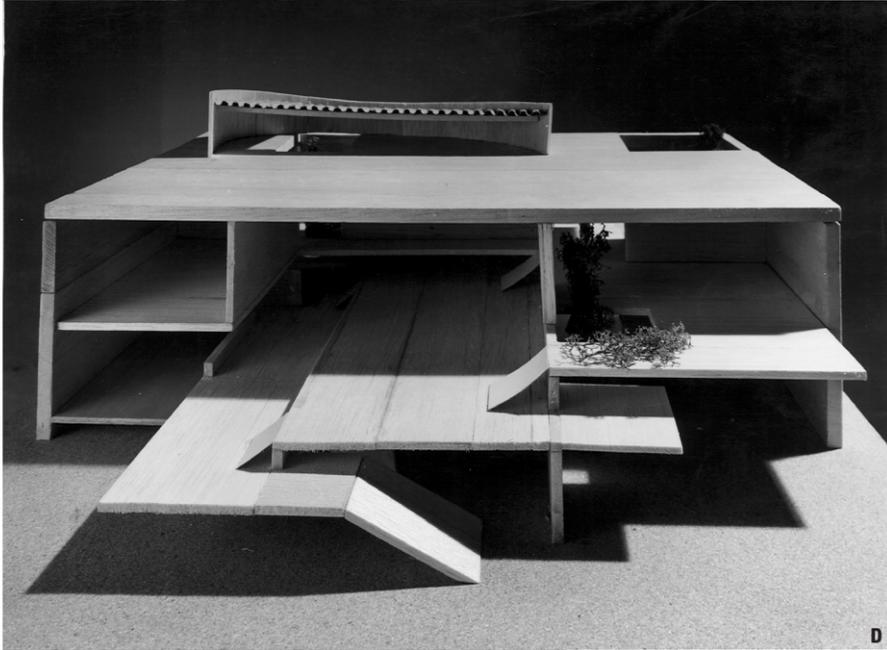
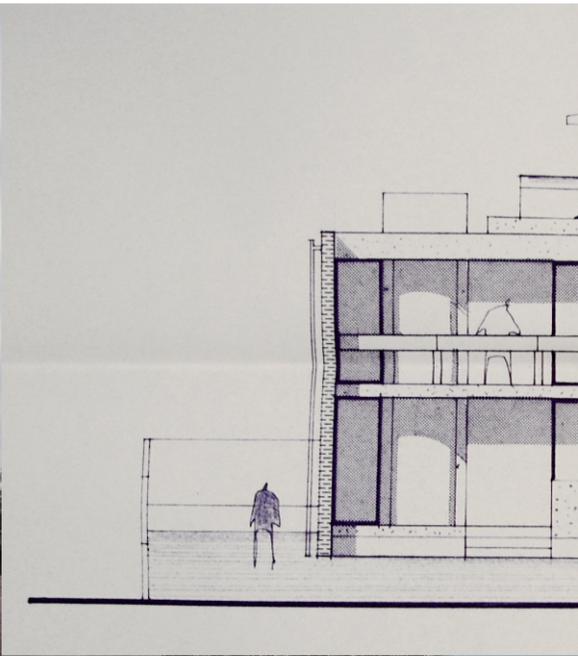
## le logement moderne à toulouse

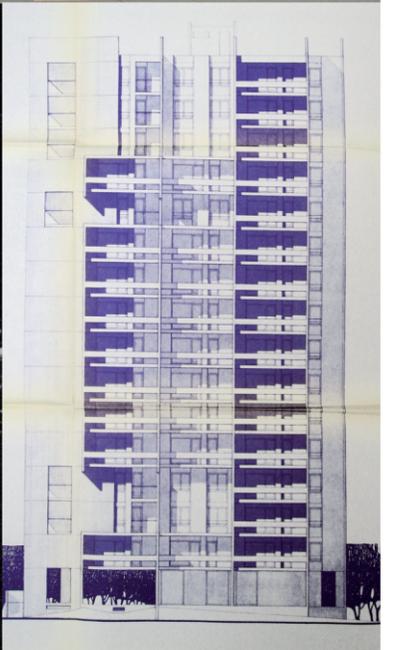
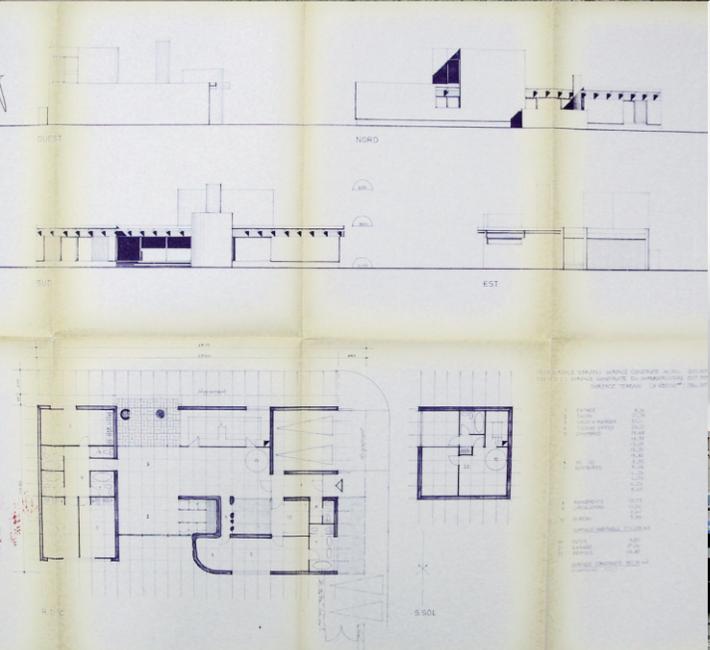
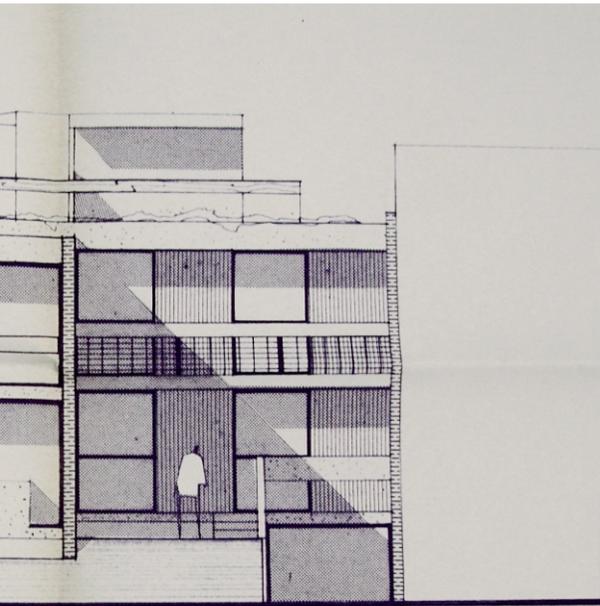
exposition > 10.07 au 06.09.2009

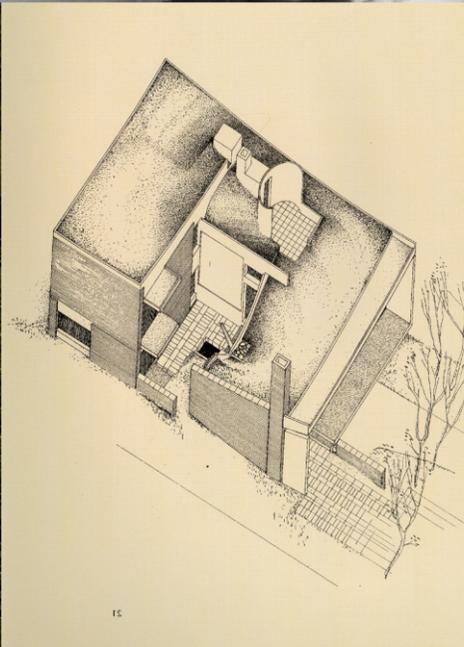
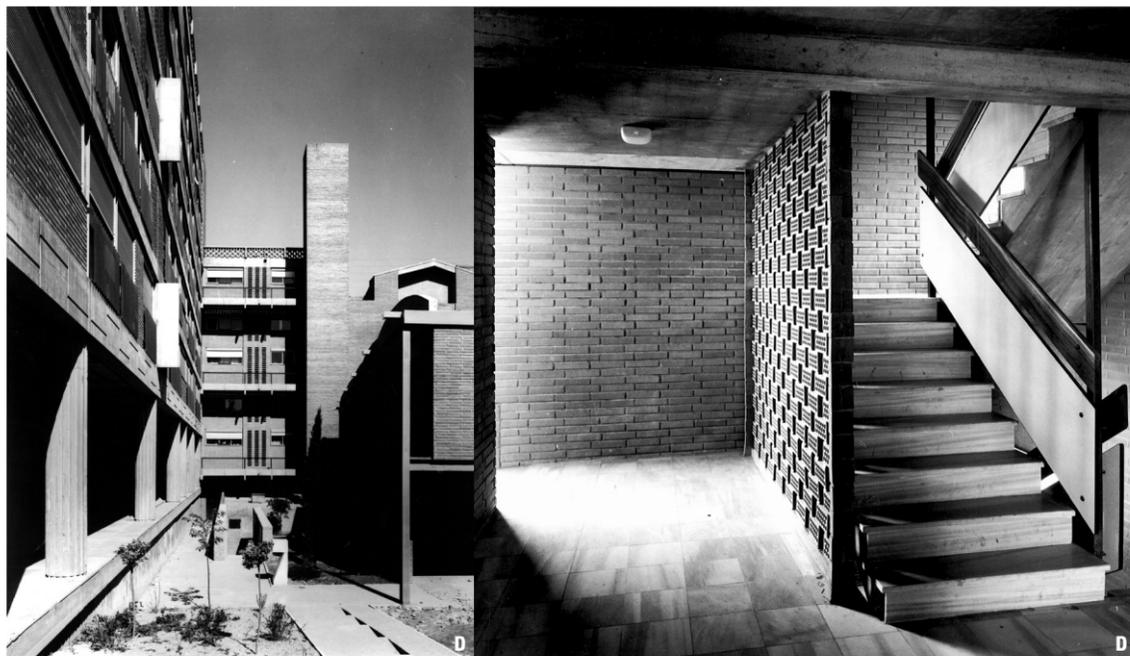
> école des beaux-arts

MAISON DE  
L'ARCHITECTURE  
Midi-Pyrénées

Exposition accueillie à l'École des beaux-arts du 10.07 au 06.09.2009  
5 quai de la Daurade - 31000 Toulouse  
entrée libre du mardi au dimanche de 15h à 20h  
Informations auprès de la Maison de l'Architecture : 05 61 53 19 89







À Toulouse, l'architecture moderne des années 50 s'inscrit d'une certaine manière, dans la continuité de la période d'entre les deux-guerres où de grandes oeuvres furent réalisées mais aussi en rupture car ayant adoptée les principes de l'architecture d'avant garde des années 20-30. À l'issue de la 2ème guerre mondiale, un groupe de jeunes architectes lié aux mouvements de la résistance, participe à des concours lancés par la Ville de Toulouse qui dans l'esprit de la reconstruction de la France offre de multiples possibilités dans divers domaines : logements, écoles, hôpitaux... À travers cette exposition, la Maison de l'Architecture a choisi de mettre en avant le logement tant individuel que collectif, car dans les débats politiques d'après guerre - vu le manque de logements et l'état de vétusté de nombre de ceux-ci - ce thème focalise l'attention de l'ensemble des intervenants. Depuis le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U), la municipalité de Toulouse, les organismes H.L.M tant au niveau national que local, les entreprises du bâtiment qui tout en maintenant un mode de production artisanal adoptent différentes techniques de préfabrication, les jeunes architectes sous l'impulsion des oeuvres et des écrits de Le Corbusier, tous ces intervenants participent à divers degrés à ce débat. Quand nous regardons aujourd'hui l'architecture de ces années 45-75, notre vision est sûrement très différente de celle des architectes qui l'ont réalisée. De même aujourd'hui, leur regard est différent du nôtre, quand ils nous commentent leurs oeuvres. Pour quelques-uns d'entre nous l'intérêt de leur architecture réside dans les cheminements intellectuels et artistiques qui les ont amenés à réaliser ces oeuvres, dans ce qui peut surgir en les comparant au présent dans de proches références qui malgré le temps passé et des circonstances différentes peuvent nous indiquer un chemin, une voie...

Bernard Catllar, architecte, commissaire de l'exposition

Exposition organisée et produite par la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

**Responsable de la production :** Jean-Manuel Puig, architecte.

**Commissariat :** Bernard Catllar, architecte.

**Photographie :** Jean Dieuzaide et Sylvain Mille.

**Scénographie :** Emmanuelle Castella, Arnaud Daffos, Ramona-Andreea Folch et Soo-Mee Vert, étudiants de l'Ecole des beaux-arts, option design encadrés par Manuel Valentin et Joseph Almudever.

**Diaporamas :** Adeline Guenot, étudiante à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.

**Remerciements**

Monsieur Michel Métayer, directeur de l'Ecole des beaux-arts

Monsieur François Bordes, directeur des archives municipales de Toulouse

Monsieur Bernard Bachelot, architecte

Monsieur Fabian Castaing, architecte

Madame Jacqueline Dieuzaide

Monsieur Pierre Lacaze, conseiller délégué au patrimoine culturel, Mairie de Toulouse

Monsieur Alain Chalandre, directeur de la société Adam Marquages

Monsieur Patrick Peix, président de la société Bureaumatique

Monsieur Alain Cauquil, directeur de la société Photon, Labo Photo

Assistance technique vidéo : société Epson



D : ©Jean Dieuzaide / M : ©Sylvain Mille



Le club des partenaires de la Maison de l'Architecture: ARES Midi-Pyrénées, Baxi France, NPN, Pilkington, Placoplatre, Rehau, SFS, Technal, VM Zinc.



# ACTUALITÉS

## Brèves juridiques

### Les marchés publics

Nous vous rappelons que les avis d'appel public à concurrence relevés par l'Ordre sont consultables sur le site : <http://www.architectes.org/concours>. Certains éléments n'étant pas précisés dans ces AAPC, nous vous invitons à nous communiquer ce qui vous paraît être une illégalité.

### Attention aux délais !

Depuis la loi n°2008-561, l'article 2224 du Code Civil dispose : « les actions personnelles ou mobilières se prescrivent par cinq ans à compter du jour où le titulaire d'un droit a connu ou aurait dû connaître les faits qui lui sont reprochés » ; et les articles L137-1 et L137-2 du Code de la Consommation : « Par dérogation à l'article 2254 du code civil, les parties au contrat entre un professionnel et un consommateur ne peuvent, même d'un commun accord, ni modifier la durée de la prescription, ni ajouter aux causes de suspension ou d'interruption de celle-ci » et « l'action des professionnels, pour les biens ou les services qu'ils fournissent aux consommateurs, se prescrit par deux ans. »

Par conséquent, si vous n'êtes pas payés de vos honoraires, il vous faut, dans les deux ans de l'échéance de leur terme, engager soit une action judiciaire, soit une médiation ou une conciliation, procédure suspensive de la prescription.

### Un petit rappel - de forme.

Les sociétés commerciales d'architecture (SARL, SA, SAS ...) doivent faire apparaître sur leurs documents commerciaux :

- leur n° d'immatriculation au RCS suivi de la ville d'immatriculation
- leur dénomination sociale et la forme de la société (pour les personnes physiques, indiquer les nom, prénom, titre et diplôme)
- le capital social
- le siège social (également pour les personnes physiques)
- le n° d'inscription au tableau de l'Ordre (également pour les personnes physiques)

L'absence de ces mentions peut donner lieu, selon les cas, à une injonction de faire assortie d'une astreinte, à une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (art. 131-13 du Code Pénal), à une sanction par la Chambre Régionale de Discipline.

### Le devoir d'information

Le nouvel article L111-1 du Code de la Consommation entérine une jurisprudence constante en actant que tout professionnel vendeur de biens ou prestataire de services doit, avant la conclusion du contrat, mettre le consommateur en mesure de connaître les caractéristiques essentielles du bien ou du service. Rappelons que le professionnel a la charge de la preuve de cette obligation de renseignement.

### Voies de recours

L'ordonnance n°2009-515 perfectionne les voies de recours pour les entreprises évincées en marchés publics. Elle devrait faire prochainement l'objet de décret en Conseil d'Etat. Pour les contrats faisant suite à des consultations engagées à compter du 1er décembre 2009 :

- la saisine du tribunal suspendra la signature du contrat, jusqu'à la notification de la décision du tribunal (référé précontractuel) ;
- le juge des référés pourra annuler ou résilier le contrat, en réduire la durée ou infliger des pénalités financières ;
- il existera un référé contractuel, ouvert après la signature du marché ; le juge saisi aura la faculté de suspendre le contrat le temps de sa décision et pourra sanctionner les atteintes les plus graves aux obligations de publicité et de mise en concurrence.

## Logo de l'Ordre des Architectes - RAPPEL

Le logo de l'Ordre des Architectes est une marque déposée dont la propriété intellectuelle lui appartient. Il ne peut donc faire l'objet d'une utilisation personnelle.

## MAF : un nouveau Président

A l'issue de l'Assemblée Générale annuelle du 10 juin 2009, le Conseil d'Administration de la Mutuelle des Architectes Français a élu son nouveau Président : **Alain Vivier**, architecte à Paris, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.

Il succède à Michel Grange, architecte à Grenoble, entré au Conseil d'Administration de la Maf en 1983 et élu Président en 1999.

## Les journées européennes du Patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine sont organisées en France par le Ministère de la Culture et de la Communication / Direction de l'architecture et du patrimoine et sont mises en oeuvre par les Directions Régionales des Affaires Culturelles et les Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, avec le concours des Architectes en chef des Monuments Historiques.

**Les 19 & 20 septembre 2009**, ce seront 47 pays qui se mobiliseront, sous le haut patronage du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne, pour fêter ensemble le patrimoine européen et mettre à l'honneur les cinquante sites labellisés Patrimoine européen.

Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités nationales »

## Qualibat - Certification « 1512 »

La commission « Amiante » de Qualibat vient de délivrer en Midi-Pyrénées 13 certifications « 1512 » (7 entreprises ayant leur siège en Haute-Garonne, 2 en Aveyron et 1 dans les départements de l'Ariège, du Gers, du Lot et du Tarn-et-Garonne) dont **8 en pré-qualification** autorisant les entreprises qui en sont titulaires à effectuer leur premier chantier, et **5 certifications probatoires** à des entreprises ayant passé avec succès l'audit de ce premier chantier.

Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités régionales »

## Social

1- Valeur du point en Midi-Pyrénées - Arrêté du 10 avril 2009

L'accord signé entre les collèges employeurs et salariés le 18 décembre 2008 avait fixé les nouvelles valeurs du point au 1er janvier 2009 pour une durée légale de travail de 35 heures hebdomadaires.

L'arrêté du 10 avril 2009 portant extension de cet accord régional a été publié au Journal Officiel le 22 avril 2009 rendant obligatoire l'application de ces nouvelles valeurs qui ont été fixées à :

- **6,77 euros pour la Haute-Garonne**
- **6,68 euros pour les autres départements de Midi-Pyrénées**

*Rappel : La signature d'un accord régional le rend immédiatement applicable pour les employeurs adhérents à un syndicat d'employeur signataire de la convention : Unsa et Syndicat de l'Architecture. Dans la pratique l'accord comporte une date d'effet qui est généralement celle du 1er janvier.*

*Pour les employeurs n'adhérant auprès d'aucune organisation syndicale, l'application obligatoire de la nouvelle valeur du point ne débutera qu'à compter de la publication de l'arrêté d'extension de l'accord publié au Journal Officiel (bien évidemment rien n'interdit à un employeur de décider librement d'appliquer une valeur du point non encore étendue).*

2- Obligation de remboursement des frais de transport des salariés

L'article 20 de la loi de Financement de la Sécurité sociale du 17 décembre 2009 a prévu des **mesures d'aides aux salariés pour le financement de leurs frais de déplacement entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.**

La circulaire DGT-DSS n°1 du 28 janvier 2009 précise les modalités de mise en oeuvre par les entreprises de ce nouveau dispositif (baptisé « prime transport ») et le régime social applicable.

Plus d'infos sur : [www.architectes.org](http://www.architectes.org) « rubrique actualités régionales »

# FORMATION

## À propos de la formation des architectes...

Le constat d'une première année de « formation obligatoire des architectes » est navrant ! Le faible pourcentage de « déclarations » est même affligeant.

Dans sa préface à «intimité et vie communautaire» de Serge Chermayeff et Christopher Alexander publié en 1963, Kenneth Rexroth écrivait :

...»L'homme crée son propre environnement - et à un rythme qui s'accélère. C'est un peu présomptueux de prétendre qu'il le «crée», dans la mesure où il l'a simplement fait, au sens où l'on dit : comme on fait son lit, on se couche. Il est évident que, même dans les pays les plus riches et les plus développés, l'homme est sur le point d'être débordé, dépassé par cet environnement, d'en perdre le contrôle et de n'y plus rien comprendre.»...

...»L'essentiel des spéculations sur les dangers de l'explosion démographique a porté sur les facteurs économiques, notamment sur la raréfaction des aliments et l'épuisement des ressources naturelles.

L'homme altère si radicalement la situation écologique dont il est issu en tant qu'espèce, et il l'altère d'une manière tellement irrationnelle, qu'il met en danger son propre avenir... En attendant la masse informe des communautés inhumaines se propage. Qu'on l'appelle rénovation urbaine, suburbia, exurbia..., les modernes quartiers aseptiques prolifèrent...

...Voilà le rôle de l'architecte, du paysagiste, du concepteur de communautés humaines : la reconstruction créative de notre écologie.

**Nous possédons maintenant connaissances et techniques. Il est parfaitement possible de reconstruire délibérément l'environnement humain, de manière que le résultat final soit l'élargissement et l'approfondissement de la vie de l'espèce en tant que telle, l'accroissement progressif de notre capacité d'apprécier la vie, l'enrichissement esthétique dans son sens le plus profond. C'est, je le suppose, la seule forme «dévolution créatrice» dont nous soyons capables. Mais justement, il est possible que nous en soyons capables».**

**45 ans se sont écoulés, tout est d'actualité !**

Voici l'enjeu que nous devons aborder sérieusement, avec professionnalisme et responsabilité :

«Nous possédons maintenant connaissances et techniques», écrivait Kenneth Rexroth, à condition de ne pas perdre de vue que face aux évolutions rapides, qu'elles soient sociales, techniques, réglementaires, juridiques ou qu'elles ressortent de l'élargissement des champs d'intervention, la formation est devenue plus que jamais un outil indispensable d'ajustement des savoirs.

Elle est gage d'une remise à niveau des connaissances ouvrant à la diversification des pratiques, parfois à leur juste remise en cause.

La formation est l'affaire de tous, professionnels et citoyens.

La Direction de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture conduit une politique tendant à rendre à l'architecture sa mission essentielle dans la transformation des espaces de vie. Si la politique de diversification peut apparaître en période de crise comme une alternative à une situation professionnelle dégradée et comme un moyen de lutter contre le chômage, c'est aussi beaucoup plus en termes de stratégie de déploiement des compétences, de conquête de nouveaux marchés, de renforcement de la position économique des professionnels, que se situent les objectifs de la formation continue.

La pertinence de cette politique se mesure à sa capacité à répondre aux besoins du marché de l'emploi mais aussi aux aspirations professionnelles et aux demandes sociales des architectes. La formation continue s'investit à la fois dans la conquête de champs nouveaux et anticipe l'évolution d'un métier aux formes diversifiées et aux pratiques en mutation.

L'organisation et la qualité de la formation dépend de la synergie de l'ensemble des acteurs liant formation initiale et formation continue, dans un contexte où les logiques simplificatrices du rendement immédiat prennent encore trop souvent le pas sur la nécessité d'un cadre de vie créé par, et pour, l'être humain.

Seul un fort investissement dans la matière grise peut rendre opérant le discours sur le développement durable et réunir tous les acteurs autour de cet objectif citoyen.

Face à ce profond renouveau, il est de la responsabilité de chacun de s'impliquer de plus en plus, dans cet esprit d'ouverture vers l'ensemble des acteurs du cadre de vie.

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Midi-Pyrénées ont uni leurs efforts : sans vous, ces efforts sont vains.

Prenez vos responsabilités, FORMEZ VOUS !

**Philippe Moreau, AUCE, Conseiller à la DRAC Midi-Pyrénées**

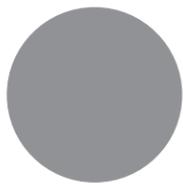
## Calendrier des formations ouvertes à partir de septembre 2009.

Inscription, informations et programme : [www.polearchiformation.org](http://www.polearchiformation.org)

Libellé de la formation	Dates	Organisme et lieu de formation	Coût
<b>Infographie</b> 2 jours de formation par module	<b>Module 1 : 10 &amp; 11 septembre Initiation</b> <b>Module 2 : 24 &amp; 25 septembre Perfectionnement</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros le module</b> Net de taxes
<b>Architecture Urbanisme et production du paysage</b> 10 jours de formation	<b>Module 3 : 10, 11 &amp; 12 septembre</b> <b>Module 1 : 16 &amp; 17 octobre</b> <b>Module 4 : 27 &amp; 28 novembre</b>	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1980 euros</b> 4 modules Net taxes Ou au choix Module 1 : 500 euros Module 2 : 980 euros Module 3 : 720 euros Module 4 : 500 euros
<b>Technologies numériques et nouvelles pratiques*</b> 2 jours de formation	<b>17 &amp; 18 septembre</b> Thématique 1 : dématérialisation des appels d'offres Thématique 2 : de l'échange de documents à la maquette numérique	Cifca ENSA de Toulouse	<b>400 euros</b> Net de taxes <b>Ou au choix, chaque thématique : 200 euros</b>
<b>Architecture, Environnement et Développement durable (*)</b> Formation complète 39 jours de formation, dont voyages d'études nationaux et 5 jours de voyage international	• 1 <sup>ère</sup> partie en 2009, 7 modules, 15 jours, soit 105 heures de formation : 18 & 19 septembre 2 au 5 octobre (Barcelone) 23 & 24 octobre 6 & 7 novembre 20 & 21 novembre 10, 11 & 12 décembre • 2 <sup>e</sup> partie en 2010, 11 modules, 24 jours, soit 161 heures de formation	Cifca ENSA de Toulouse	<b>1600 euros</b> Net de taxes Pour les 7 modules de la 1 <sup>ère</sup> partie 2009 <b>2700 euros</b> Net de taxes Pour les 11 modules de la 2 <sup>ème</sup> partie 2010
<b>De la programmation à la réalisation des équipements sportifs</b> Formation complète 30 jours de formation dont 4 jours de voyage international et des déplacements en Ile-de-France et en Languedoc-Roussillon	• 1 <sup>ère</sup> partie en 2009, 6 modules, 14 jours, soit 98 heures de formation : 23 & 24 septembre 9 & 10 octobre 22 & 23 octobre 12 & 13 novembre 26 & 27 novembre 17 & 18 décembre • 2 <sup>e</sup> partie en 2010, 7 modules, 16 jours, soit 112 heures de formation	Cifca ENSA de Toulouse	<b>2200 euros</b> Net de taxes Pour les 6 modules de la 1 <sup>ère</sup> partie 2009 <b>2100 euros</b> Net de taxes Pour les 7 modules de la 2 <sup>ème</sup> partie 2010
<b>Actualisation Coordination SPS</b> Stage d'actualisation de la formation de coordination SPS niveau 1 Stage d'actualisation de la formation de coordination SPS niveau 2	30 septembre 1er & 2 octobre 15 & 16 octobre 30 septembre 1er & 2 octobre 15 & 16 octobre	MC Formation Blagnac MC Formation Blagnac	<b>1390 euros</b> Net de taxes <b>1390 euros</b> Net de taxes
<b>Formation Coordination SPS</b> Formation niveau 1 : 15 journées en 5 séances Formation niveau 2 : 12 journées en 4 séances	23, 24 & 25 septembre 7,8 & 9 octobre 21,22 & 23 octobre 18,19 & 20 novembre 2,3 & 4 décembre 23, 24 & 25 septembre 7,8 & 9 octobre 21,22 & 23 octobre 18,19 & 20 novembre	MC Formation Blagnac MC Formation Blagnac	<b>2760 euros</b> Net de taxes <b>2420 euros</b> Net de taxes
<b>Droits et devoirs des partenaires au sein de l'agence</b> 2 jours de formation	25 & 26 septembre	ORQUE Aucamville	<b>400 euros</b> Net de taxes

(\*) Stages subventionnés par la Dapa

Pour tous ces stages, renseignements et inscriptions :  
Pôle de formation Midi-Pyrénées  
<http://www.polearchiformation.org> / mail : [pole.archiformation@gmail.com](mailto:pole.archiformation@gmail.com)  
Pôle-ACAD. 51, rue des Paradoux. 31000 Toulouse. Tél : 05 34 40 85 06



# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À COUFFOULEUX (81)

Maître d'ouvrage  
Mairie de Couffoulex

Architectes  
Reine Sagnes et Christophe Cousy

BET : Ingerop

Consultant HQE : Eric Durand

Acousticien : Gamba Acoustique

Paysagiste : Julie Poirel



Situé en limite d'urbanisation dans un contexte en plein développement, le projet se greffe au réseau viare et privilégie une implantation du bâti concentrée à l'Est de la parcelle. Le bâtiment s'ouvre sur la plaine agricole.

En l'absence d'éléments paysagers marquants pouvant servir de support au projet d'aménagement, celui-ci s'attache à constituer un « jardin » qui s'étend sur l'ensemble de la parcelle intégrant le futur terrain de sport, l'accueil des familles vers l'école. A cette fin, le projet privilégie une palette végétale de taille moyenne adaptée à l'échelle du futur bâtiment et des maisons existantes.

Le parti architectural repose sur la volonté de créer "une façade urbaine à échelle humaine" en liaison avec les nouveaux quartiers d'habitation et de marquer l'entrée d'un bâtiment public :

l'école primaire. L'équipement est facilement identifiable grâce à sa silhouette et à ses matériaux.

Les toitures en zinc, à pente modérée, associées aux façades bois (sans entretien) font appel à un vocabulaire à la fois contemporain et traditionnel conférant ainsi un caractère intemporel au bâtiment.

L'équipement se développe entièrement en rez-de-chaussée, conformément au programme. Cette volumétrie permet en outre une intégration harmonieuse dans l'environnement bâti constitué de maisons individuelles.

Composé sur un plan en U ouvert sur la plaine agricole, le bâtiment offre ainsi une protection efficace de la cour de récréation vis-à-vis des vents dominants, une répartition claire et fonctionnelle des différentes entités du programme, une orientation nord / sud des salles de classes. De plus, cette disposition permet de limiter la propagation du bruit émis lors des récréations dans l'environnement de l'école et préserve ainsi la tranquillité du voisinage. Les locaux pouvant être partagés pour des utilisations extra-scolaires sont repérables par leur volumétrie plus importante et leur traitement singulier, ils sont implantés en façade principale bordant l'espace public.

L'école est ancrée dans le site en bénéficiant de la double orientation

préférentielle Nord-Sud (Nord/Nord-Ouest et Sud/Sud-Est plus exactement) offrant ainsi un haut niveau de confort visuel (éclairage naturel important sans éblouissement), de confort thermique (se protéger efficacement du soleil en été tout en bénéficiant des apports solaires l'hiver).

L'ensemble des matériaux et procédés de construction ont été choisis pour leur grande durabilité, limitant les actions d'entretien et de maintenance et ayant un faible impact sur l'environnement au cours de leur cycle de vie (fabrication, chantier, vie en oeuvre). De plus, le choix s'est porté sur des procédés (ossature bois) permettant une certaine rapidité d'exécution.

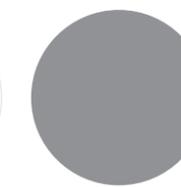
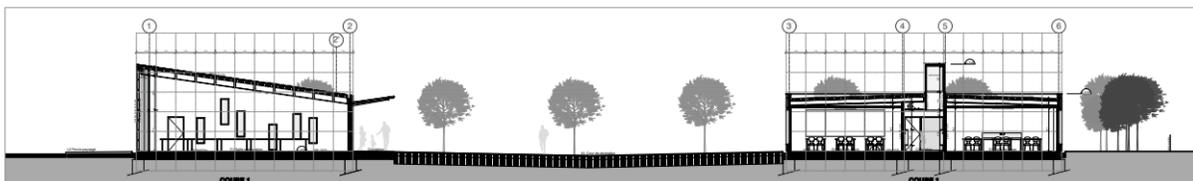
L'éclairage naturel est abondant dans les locaux à occupation importante et les circulations, ce qui réduit les besoins en éclairage artificiel.

A l'instar des choix architecturaux, le parti paysager s'appuie sur la volonté d'offrir des espaces et des ambiances conçus à l'échelle des enfants : espaces généreux et confortables (dimension, acoustique, éclairage naturel, matériaux nobles, vues,...), espaces libres de jeux, sous-espaces à l'échelle plus intimes, plantation à l'image d'un verger, rythme et variétés végétales.

A l'échelle du terrain, une trame d'arbres rythme et singularise le site pour donner unité et cohérence au complexe école/salle polyvalente et terrain de sport.

A l'échelle de l'école, le projet offre dans le prolongement de la cour un espace paysager simple, sécurisé et facile à surveiller. Il s'inspire du jeu des circulations dans le bâtiment et des fenêtres créées sur l'environnement pour rythmer cet espace extérieur de lanières végétales basses créant des aires de jeu et des sous-espaces plus intimes pour les enfants.

A des fins pédagogiques, le choix des arbres et autres végétaux privilégie des essences fleuries qui marquent le passage des saisons.



## RÉSULTATS

### TYPE

### OPÉRATION

### MAÎTRE D'OUVRAGE

### EQUIPES RETENUES

### EQUIPES LAURÉATES

CE	Construction d'un EHPAD et d'un bâtiment d'hébergement de personnes âgées dépendantes à Belesta (09)	CCAS de Belesta	1- Vincent Defos du Rau 2- 2 AI Y 3- Gérard Marti / Anne Puyol	Gérard Marti / Anne Puyol
CE	Construction d'une plate-forme de recherche regroupant l'ensemble des activités de recherche de l'ENFA à Auzerville Tolosan (31)	ENFA	1- Eurl Almudever Fabrique d'Architecture / Betem Ingénierie / Bateco 2- Scp Terlaud-Pirovano-Hurtevent / Serige / Alayrac 3- Sarl W-Architectures / 2B Concept Consulting / Betce Ingénierie	Eurl Almudever Fabrique d'Architecture / Betem Ingénierie / Bateco
PA	Construction d'une crèche municipale et d'une salle de relais assistante maternelle, rue Vincent Auriol, à Saint-Alban (31)	Mairie de Saint-Alban		Scp Atelier Palomba
PA	Aménagement de locaux dédiés aux métiers du bois à Revel (31)	Mairie de Revel		Gérard Follet / Betce
PN	Restructuration du bâtiment 4tp2 à l'Université Paul Sabatier à Toulouse (31)	Université Paul Sabatier Toulouse		Bernard Paintandre
CE	Réhabilitation et extension du groupe scolaire d'En Gach à Graulhet (HQE) (81)	Mairie de Graulhet	1- Interfaces Architecture (44) / Scp Guy & J-Pascal Sabatier / Sarl Midi Etudes / Chertemps / DB Air Acoustique / Gecob 2- Bernard Saillol / Alexandre Saillol / Sarl Dugues / Aquitaine Bet / Berti Ingénierie 3- Sarl Atelier Benmansour / Alayrac / Etudes & Recherches Techniques / 2AF Acoustique	Interface / Scp Guy & J-Pascal Sabatier / Sarl Midi Etudes / Chertemps / DB Air Acoustique / Gecob
CE	Construction d'une école élémentaire de 8 classes dans le lotissement des Moussoulars à Couffoulex (81)	Mairie de Couffoulex	1- Reine Sagnes / Christophe Cousy / Ingerop / E. Durand / Gamba Acoustique / Julie Poirel 2- Philippe Guilbert 3- Atelier d'Architecture Raynal - Ruffat	Reine Sagnes / Christophe Cousy / Ingerop / E. Durand / Gamba Acoustique / Julie Poirel



FLASH INFO : Quelques conseils et outils pour une bonne gestion

En ces temps difficiles...

L'Ordre ne peut pas vous donner de commandes, hélas...

Il met cependant à votre disposition quelques conseils et outils pour une bonne gestion de votre agence, à utiliser d'une manière générale et plus particulièrement en ce moment.

Pour cela un certain nombre de fiches détaillées sont téléchargeables en activant le lien associé figurant dans chaque rubrique ci-dessous (ou sur Internet : <http://www.architectes.org/gestion-entreprises>)

## 1. Protégez votre patrimoine immobilier

Outil à privilégier pour les libéraux : la **déclaration d'insaisissabilité** de la résidence principale et de tout bien foncier bâti ou non bâti (résidence secondaire, terrains à bâtir) que vous n'avez pas affecté à un usage professionnel.

Cette déclaration qui doit être obligatoirement faite auprès d'un notaire (prévoir un minimum de 700 euros de frais pour une habitation principale hors coût des formalités de publication), et enregistrée par le Conseil régional de l'Ordre, a pour effet de rendre ces biens insaisissables. N'attendez pas d'avoir des difficultés pour effectuer cette déclaration !

## 2. Recouvrez vos honoraires

Vous avez un problème de **recouvrement d'honoraires**, un maître d'ouvrage vous doit toujours de l'argent, malgré relance et mise en demeure : pensez à saisir le **Conseil Régional de l'Ordre**, même si votre contrat ne le prévoit pas expressément. En effet, l'institution ordinaire intervient auprès des clients, rend des avis (très souvent suivis par les tribunaux en cas de contentieux), et organise des conciliations amiables avec succès dans la majorité des cas. N'hésitez pas à nous adresser vos dossiers. Pensez également à saisir votre **protection juridique** si vous l'avez souscrite avec votre assurance professionnelle.

## 3. Anticipez et gérez les difficultés de l'agence

**Assurances, charges sociales et fiscales.** Vous rencontrez des difficultés pour régler vos primes d'assurances, pour faire face à vos charges sociales et fiscales ou autres **dettes professionnelles : surtout, n'ignorez pas les relances de vos créanciers.** Payez en priorité vos cotisations d'assurance professionnelle et d'assurance maladie pour vous permettre de continuer d'exercer votre profession en évitant les plus grands risques. Proposez un étalement des paiements à vos créanciers à la hauteur de vos possibilités. Bien souvent, un créancier préférera un échancier sur plusieurs mois plutôt qu'une absence de paiement. **Le Conseil Régional de l'Ordre peut appuyer et soutenir votre demande d'étalement.** Faites-nous connaître les éventuelles réponses négatives à vos demandes afin que nous vous apportions cette aide.

Pour vos dettes fiscales et sociales, n'hésitez pas à saisir la **commission départementale des chefs des services financiers** qui pourra éventuellement vous accorder des délais de paiement.

Pensez également à vous rapprocher de votre banquier pour négocier un découvert ou des avances de trésorerie. **Charges salariales.** Pensez à **anticiper le coût d'un départ en retraite** ou d'un licenciement. Sachez qu'il existe une "assurance licenciement/retraite", qui prend en charge, après une période de carence, le paiement des indemnités de licenciement ou des indemnités de départ en retraite.

Le droit du travail a évolué, il existe d'autres procédures que le licenciement économique. Dans tous les cas, suivez scrupuleusement la réglementation et la **convention collective des entreprises d'architecture.** Enfin, pensez à la formation de vos salariés qui peut permettre d'éviter des licenciements lors des périodes de baisse temporaire d'activité.

**Collaboration libérale.** Ce **statut** peut vous permettre de faire face à une surcharge temporaire de travail sans avoir recours à l'embauche d'un salarié. Sa souplesse en fait un outil de gestion adapté à une activité en dents de scie.



## 4. N'oubliez pas votre code de déontologie

Nous appelons "**dumping**" des honoraires, une concurrence déloyale, quand il s'agit des "autres" et nous la trouvons légitime quand nous avons besoin de travail. En fait, ce que nous appelons dumping aujourd'hui est en train de devenir le "prix du marché" pour demain. Des honoraires bradés mettent en péril l'activité de ceux qui les consentent mais ils tirent aussi vers l'abîme l'ensemble d'une profession. Vous devez vous "serrer les coudes". Tenez bon, mais pas n'importe comment. Soyez encore plus vigilants si vous poursuivez une **mission commencée par un confrère** : assurez vous que le contrat a bien été résilié et rappelez à votre client qu'il doit régler les honoraires de votre prédécesseur.

## 5. Diversifiez votre activité

Votre formation d'architecte vous permet d'exercer **diverses missions** et prestations autres que des activités de maîtrise d'oeuvre : performance énergétique des bâtiments (diagnostics, mises aux normes, etc...), diagnostics techniques divers (amiante, plomb, termites, etc...), coordination SPS, expertise judiciaire ou amiable, assistance à maîtrise d'ouvrage, infographie, scénographie, etc... Certaines de ces activités nécessitent un agrément ou une formation et doivent être déclarées à votre assureur.

## 6. Pensez aux procédures de sauvegarde des entreprises

Depuis 2006, les procédures de **sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire**, jusque-là réservées aux sociétés sont désormais **ouvertes aux professions libérales, dont les architectes.** Bien entendu, il ne suffit pas de déposer le bilan pour effacer les dettes, mais une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire peut permettre de les gérer pendant quelques mois, de "souffler" pour mieux se redresser. Ces procédures sont néanmoins à manier avec précaution : prenez conseil. L'Ordre y est partie prenante : il est présent aux audiences et apporte aux juges un éclairage expert sur la profession et la spécificité des soubressauts de cette activité.

## 7. Sollicitez les aides de l'Etat

Plusieurs mesures récentes visent à faciliter l'exercice d'une activité en son nom propre : c'est le régime de l'auto-entrepreneur (nouveau statut social et fiscal destiné au début ou à la fin de l'activité) ou le cumul emploi retraite. D'autres visent à aider les PME qui rencontrent des difficultés économiques passagères : l'accès facilité au crédit, le recours au médiateur du crédit, les conseils pour restructurer l'entreprise, etc...

## 8. Faites appel à la solidarité et l'entraide ordinaire

**Cotisations.** En cas de baisse des revenus ou de difficultés financières, la cotisation ordinaire peut faire l'objet d'une exonération, partielle ou totale. Adressez votre demande d'exonération à la **commission "Solidarité Entraide"** du Conseil National de l'Ordre, avec les justificatifs de votre situation (ces modalités sont précisées dans l'appel de cotisation).

**Confraternité & accompagnement.** Vous connaissez un architecte en grande difficulté ou vous l'êtes vous-même, l'Ordre peut désigner un confrère qui vous accompagnera dans vos choix et vos démarches. Cet architecte "**accompagnant**" sera choisi par le Conseil Régional avec votre agrément, pour ses qualités de moralité, de confraternité et sera astreint à la plus stricte confidentialité. Pour de plus amples informations sur ce dispositif n'hésitez surtout pas à contacter votre Conseil.

### Les fiches pratiques

#### Protégez votre patrimoine immobilier

<http://www.architectes.org/declaration-insaisissabilite>

#### Recouvrez vos honoraires

[www.architectes.org/conseils-pratiques-pour-recouvrir-vos-honoraires.pdf](http://www.architectes.org/conseils-pratiques-pour-recouvrir-vos-honoraires.pdf)

#### Anticipez et gérez les difficultés de votre agence

[www.architectes.org/saisir-la-commission-des-chefs-des-services-financiers.pdf](http://www.architectes.org/saisir-la-commission-des-chefs-des-services-financiers.pdf)

[www.architectes.org/depart-a-la-retraite.pdf](http://www.architectes.org/depart-a-la-retraite.pdf)

#### N'oubliez pas votre code de déontologie

[www.architectes.org/deontologie-la-succession-de-mission.pdf](http://www.architectes.org/deontologie-la-succession-de-mission.pdf)

#### Diversifiez votre activité

[www.architectes.org/diversifiez-votre-activite.pdf](http://www.architectes.org/diversifiez-votre-activite.pdf)

#### Pensez aux procédures de sauvegarde des entreprises

[www.architectes.org/procedures-de-sauvegarde-de-redressement-et-de-liquidation-judiciaire.pdf](http://www.architectes.org/procedures-de-sauvegarde-de-redressement-et-de-liquidation-judiciaire.pdf)

#### Sollicitez les aides de l'Etat

[www.architectes.org/le-regime-de-l-auto-entrepreneur.pdf](http://www.architectes.org/le-regime-de-l-auto-entrepreneur.pdf)

[www.architectes.org/cumul-emploi-retraite.pdf](http://www.architectes.org/cumul-emploi-retraite.pdf)

[www.architectes.org/saisir-le-mediateur-du-credit.pdf](http://www.architectes.org/saisir-le-mediateur-du-credit.pdf)

#### Faites appel à la solidarité et à l'entraide ordinaire

[www.architectes.org/saisir-la-commission-solidarite-entraide-de-l-ordre.pdf](http://www.architectes.org/saisir-la-commission-solidarite-entraide-de-l-ordre.pdf)

[www.architectes.org/role-et-missions-de-l-architecte-accompagnant.pdf](http://www.architectes.org/role-et-missions-de-l-architecte-accompagnant.pdf)

### Les liens hypertextes

#### Protégez votre patrimoine immobilier

<http://www.notaires.fr/>

#### Recouvrez vos honoraires

[www.fsa.fr/webffsa/portailffsa.nsf/html/introassprotecjuridique](http://www.fsa.fr/webffsa/portailffsa.nsf/html/introassprotecjuridique)

#### Anticipez et gérez les difficultés de votre agence

[www.architectes.org/convention-collective](http://www.architectes.org/convention-collective)

[www.architectes.org/contrat-de-collaborateur-liberal](http://www.architectes.org/contrat-de-collaborateur-liberal)

#### N'oubliez pas votre code de déontologie

[www.architectes.org/code-des-devoirs](http://www.architectes.org/code-des-devoirs)